

La classe moyenne marocaine: Evolution et présentation

[The Moroccan middle class: Evolution and Presentation]

Sawssan Boufous and Mohamed Khariss

Department of Economics,
Mohammed V University Souissi,
Rabat, Morocco

Copyright © 2014 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the *Creative Commons Attribution License*, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

ABSTRACT: The notion of inequality usually refers to the social inequalities so the reflection mostly stops by only one point judged as the criterion of the stratification: the purchasing power. That could both: allow a social ascension if it is improved or in the most obscurantist expectation aggravate the social exclusion if it is reduced. According to the history, the social stratification concerned all civilized societies, with the predominance of extremities: the upper and the poorest classes, it is only through changes of manners and savings that a new social caste lying between the two could be generated. Moroccan society has experienced this same pattern. This article reviews the first birth of the Moroccan middle class, its evolution, and then its characteristics in the current context.

KEYWORDS: Middle class, Auto-identification, Economic approach, Socio-professional profile, Indebtedness

RESUME : Quand on parle d'inégalités, on fait généralement référence aux inégalités sociales. A ce stade la réflexion se fixe sur deux extrêmes soit l'amélioration dudit pouvoir d'achat et de là la marche vers une ascension sociale soit sa dégradation et qui à son tour renvoie à l'exclusion sociale et ce dans les anticipations les plus obscurantistes. En revenant à l'histoire, on relève que la stratification sociale a depuis longtemps concerné toutes les sociétés civilisées, avec la prédominance des extrémités : la classe aisée et la classe pauvre, ce n'est que grâce aux évolutions des mœurs et des économies que l'émergence d'une nouvelle caste sociale se situant entre les deux a été engendrée. La société marocaine a vécu ce même schéma. Ce présent travail narre en premier lieu la naissance de la classe moyenne marocaine et son évolution, puis s'active pour la présenter et dégager ses spécificités dans le contexte actuel.

MOTS-CLEFS: Classe moyenne, Auto-identification, Approche économique, Profil socioprofessionnel, Endettement

1 INTRODUCTION

La théorie des sciences sociales relative aux classes sociales prend son premier élan dans l'étude de Pareto déclinée de sa notion de la sociologie fonctionnaliste. En effet, avant de parler de stratification, il est dans la logique opportune de voir la notion de société et de groupe.

Bien que Pareto ne bénéficie pas d'un grand plébiscite dans le champ sociologique, il a bien été l'auteur d'une œuvre basique pour la compréhension des faits sociaux. Dans ce sillage, Pareto met en relief l'individu entant que membre d'une société compte tenu de ses racines, ses fondements, et les conséquences de celles-ci sur l'état de la société, cette dernière est ainsi conçue tel qu'un système composé par les rapports et les interrelations des individus qui la composent ce qui implique que l'état même de cette société reste tributaire de l'ensemble des divers caractères de ses individus.

Puis vient le concept de classe, qui à son tour prend une place indéniable au sein de son étude, où il est admis que les couches ou classes sociales sont la distribution inégale des résidus¹ [1] entre les individus dans un système social qui détermine la position de ces individus les uns par rapport aux autres en fonction des classes ou des castes qui résultent de cette distribution.

Les classes sont fondées sur la prédominance du caractère instinctuel similaire chez l'ensemble d'individu ou sur un degré comparable de puissance ou d'intensité du même instinct, ce qui renvoie à l'hétérogénéité et l'inégalité des membres de la société, ce qui revient à dire que : « *Les notions de groupe, de classe ou de caste correspondent à un agrégat d'individus, porteurs de caractères à peu près semblables, que l'on range arbitrairement dans la même catégorie mais que l'on pourrait tout aussi bien regrouper autrement, selon d'autres aspects de leur configuration psychologique* »²[2].

Pareto distingue deux genres de classes et ce, selon la sphère à laquelle ils appartiennent :

- Dans la sphère politique : les gouverneurs et les gouvernés
- Dans la sphère économique : les rentiers et les spéculateurs.

L'élite selon lui est décrite telle que : « *Supposons qu'en toutes les branches de l'activité humaine, on attribue à chaque individu un indice qui indique ses capacités, à peu près de la manière dont on donne des points aux examens. Formons une classe de ceux qui ont les indices les plus élevés dans la branche où ils déploient leur activité, et donnons à cette classe le nom d'élite... Nous avons donc deux couches dans la population : 1° la couche inférieure, la classe étrangère à l'élite... ; 2° la couche supérieure, l'élite qui se divise en deux : a) l'élite gouvernementale ; b) l'élite non gouvernementale.* »³[3], Soit : L'élite gouvernementale gouverne en haut de l'échelle sociale, pendant que l'autre lui est soumise.

La distinction relative à l'appartenance à la sphère économique, repose sur la spécificité de chaque individu à avoir des instincts⁴ [4] propres qui lui indiquent un comportement économique bien précis à suivre.

À savoir, c'est le comment sur quoi repose l'aptitude de chacun ; rentier et spéculateur à gagner son revenu, qui permet de tracer la ligne de rupture entre ces deux genres. Le spéculateur « *une catégorie que nous appellerons (S) les personnes dont le revenu est essentiellement variable et dépend de leur habileté à trouver des sources de gains* »⁵[5], tandis que le rentier « *des personnes dont le revenu est fixe ou presque fixe et dépend peu par conséquent des combinaisons ingénieuses que l'on peut imaginer* »⁶[6]. La distinction est ainsi faite entre seulement deux castes sociales.

Dans cette même lignée, Schumpeter a donné sa vision des classes à partir des notions du besoin social et de fonction. Dans l'exemple d'une société capitaliste, la classe supérieure selon la pensée Schumpetérienne est celle ayant des aptitudes industrielles intelligentes, leurs permettant l'accès aux postes de domination suivant le schéma de sélection auquel réussi cette catégorie, en admettant la possibilité d'existence d'un phénomène de migration d'une 'famille' de classe inférieure à une classe supérieure, dans la mesure où les ou l'individu faisant partie d'elle a pour acquis les dons et l'intelligence lui permettant cette ascension sociale. Cette vision ainsi, met beaucoup le point sur les instincts « techniques » et d'habileté de l'individu parties intégrantes de la famille qui compose la caste sociale.

Pour Weber, la donne est tout autre, dans son œuvre d'économie « Économie et sociétés », bien que la pensée sociologique n'y a occupé que peu de place, sa vision a influencé moult théoriciens fonctionnalistes aussi bien américains qu'euro-péens (Mills, Parsons, Touraine..etc). Comme fondement, Weber considère que le fait social résulte de l'action de l'individu qui dépend des sens et orientations propres à ce dernier, ce qui rejoint la notion de résidus chez Pareto et d'aptitude de Schumpeter. Or, pour Weber la création des classes sociales est une conséquence de l'existence chez les

[1] La notion de résidu est vaguement définie par Pareto : renvoie à un ensemble de faits psychiques construits pour rendre compte de la manière dont les instincts des hommes, leurs sentiments et leurs besoins profonds déterminent leurs actions

[2] Une édition électronique réalisée du livre de Nicole Laurin-Frenette, *Classes sociales et pouvoir. Les théories fonctionnalistes*. Montréal, les Presses de l'Université de Montréal, 1978, 360 pages, page 43.

[3] Vilfredo Pareto, *Traité de sociologie générale*, p. 1295.

[4] La notion d'instinct chez Pareto est expliquée comme étant états de conscience variés dérivant des désirs innés qui motivent et orientent l'action vers la satisfaction d'un ressenti

[5] Vilfredo Pareto, *Traité de sociologie générale*, p. 1430.

[6] Vilfredo Pareto, *Traité de sociologie générale*, p. 1431.

individus d'attitudes, d'orientations et de motivations différentes et inégales, alors que pour Pareto, cela résulterait de la distribution inégale des résidus et de la distribution inégale des aptitudes pour Schumpeter.

La stratification sociale selon Weber est due tout d'abord à une distribution de pouvoir dans la communauté politique, suite à laquelle résulteraient trois catégories étroitement liées entre elles, et détenant chacune un pouvoir spécifique, ce qui trace leur divergence :

- La hiérarchie économique, qui se fonde sur le pouvoir économique et qui trie les individus en « classes » sociales ;
- La hiérarchie sociale ou l'échelle de « statut », et qui se base sur le pouvoir social, la condition ou l'honneur et constitue les individus en « groupes de statut » ou « ordres » (*Ständische Lage*) ;
- Et la hiérarchie politique qui correspond aux ayant « droit » du pouvoir politique ou de l'influence et constituée de groupes auxquels sera donné le nom de « partis ».

De ces trois dimensions de l'inégalité sociale, Weber place la stratification sociale dans la sphère économique, où il juge sa création comme étant un résultat habituel de la relation même des inter-actionnaires au sein du marché, et en découle une sédimentation sociale.

Il relève qu'en parallèle du marché des biens et services, il y a le marché de l'emploi. À ce titre, la première hiérarchie s'identifie aux différences relatives à la propriété des biens productifs, c'est-à-dire ce qu'elle détient ou plus encore tant que « classe de possession ».

Suivie d'une seconde strate, la classe possédante « non privilégiée » : a) les esclaves b) les déclassés (prolétariats de l'Antiquité) c) les pauvres et les débiteurs⁷[7].

Et une classe moyenne tire son revenu de la propriété ou de compétences acquises : entrepreneurs, prolétaires, paysans, artisans, fonctionnaires.

Et dans notre étude c'est cette dernière qui nous intéresse. On vient de réaliser que parmi les rares théoriciens de l'ancienne ère, seul Weber a distingué l'existence d'une classe du juste milieu dans son travail relatif à la sphère économique. Il l'identifie comme étant l'ensemble d'individus, ni privilégiés ni possédés, gagnant leur revenu d'une acquisition, d'un bien ou des compétences. Même si la définition de cette classe est plutôt simpliste alors que de nos jours l'existence d'une classe moyenne est jugée importante, et est comptée comme étant une marque de développement dans les sociétés développées, il n'existe pas une définition précise et claire qui permet la distinction automatique et générale de cette caste.

En effet, aussi bien du point de vue technique que théorique, il est indéniable que les structures sociales sont loin d'être identiques. Cette divergence implique l'existence de plusieurs critères à prendre en compte pour établir sa définition, critères qui sont aussi bien différents par leurs genres que par les données mêmes dont ils regorgent.

L'objectif de ce travail est d'apporter un éclaircissement sur la stratification sociale au niveau du Royaume du Maroc en se basant exclusivement sur cette classe moyenne. La première étape est la présentation résumée des méthodologies sur lesquelles se sont basées les Etats Unis d'Amérique en premier lieu et la France en second lieu pour identifier leur ou leurs classe(s) du juste milieu, suivi de la présentation détaillée de la classe moyenne marocaine, qui a été basée sur l'étude préparée par le Haut Commissariat au Plan en 2008, suite à la plébiscitation de SA Majesté le Roi Mohammad VI, dans son discours de la même année (le plébiscité royal n'en était pas à son premier pas, vu que feu SM Hassan II vers le début des années quatre vingt dix avait vivement incité à l'augmentation du traitement salarial en vue de l'agrandissement de la classe moyenne et le rétrécissement des disparités sociales).

Cette démarche a eu pour objet l'amélioration du pouvoir d'achat de cette catégorie et de son agrandissement en volume, vu qu'une importante existence rime toujours avec développement social et économique d'un pays.

Cependant, la prise en compte des méthodologies de pays étrangers a pour objet de faire acte de comparaison avec les méthodes appliquées par le HCP. Le choix porté sur ces deux pays est dû à l'histoire américaine chargée par une effervescence sociale liée à ses faits politiques et économiques historiques qu'on aura l'occasion d'étayer, et à la proximité

[7] Nicole Laurin-Frenette, *Classes sociales et pouvoir : les théories fonctionnalistes*, Les Presses de l'Université de Montréal, 1978, édition électronique réalisée, 360 pages, page 43.

économique et géographique française, dont l'histoire nationale sociale en est bien imprégnée et qui sera aussi à son tour ressortie durant la partie consacrée à la classe moyenne marocaine.

2 LES CLASSES SOCIALES AU MAROC DES ANNEES DE L'INDEPENDANCE

L'évolution de la structure sociale du Royaume a été très liée aux conséquences de son évolution politique. Mais une classification sociale au vrai sens du terme est plus adéquate au Maroc urbain où les disparités y ont fait émergence plus ou plutôt exclusivement. Cette présentation historique est basée sur cette constatation.

Dans son article « Les classes sociales urbaines au Maroc », publié dans la « Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée », N°8, 1970. pp. 223-238 en 1970, le Pr. Adam André⁸[8] a comparé la société marocaine de la fin des années 60 et début des années 70, à la société occidentale du 19^{ème} siècle au début de la révolution industrielle. Cette comparaison trouve son origine dans l'existence de deux points en commun :

- Une abondance de main d'œuvre qui est exclusivement composée de paysans récemment transplantés en milieu urbain
- Un taux élevé d'analphabétisme

Mais comme les circonstances historiques, culturelles et sociétales ne sont pas identiques, cette comparaison se heurte à des différences, des différences qui contrairement à l'Europe du 19^{ème} siècle n'aboutiront pas à une implosion progressiste (*révolution industrielle*).

En effet, la révolution industrielle qui a bouleversé l'histoire européenne tant en mœurs qu'en techniques, n'a jamais pu avoir lieu au Maroc où l'industrie au sens stricto-sensu n'a été en fait qu'apportée par les européens soit lors du protectorat soit lors de la colonisation, ainsi que la main d'œuvre qualifiée qui devait mettre en marche la machine infernale.

Le Maroc indépendant et de l'après guerre seconde guerre mondiale, était bloqué entre deux rives. Le modernisme apporté par les pieds noirs et dont s'était imprégnée la caste autochtone et le traditionalisme qui a demeuré ancré grâce notamment à la prédominance d'une instruction monolingue et théorique archaïque.

Cet enseignement à deux faces, a en toute évidence donné lieu à un ensemble de dualismes aussi bien sur les plans social, que culturel et économique.

La production locale marocaine se limitait à la production artisanale traditionnelle et l'artisanat d'entretien et de réparation. Le commerce dans son image la plus commune - il est à noter que l'acte d'Algésiras⁹ [9] avait joué un grand rôle dans le développement des échanges- qui a mis en exergue l'économie locale et l'a placée dans le devant de la scène internationale.

Le commerce traditionnel a coexisté tout de même avec le commerce moderne surtout lors des années quarante/cinquante, et tout spécialement après l'indépendance où beaucoup de commerçants étrangers sont retournés chez eux, et dont les fonds ont été repris le plus souvent par les autochtones. Ce négoce, n'a tout de même pas évincé du champ économique la classe mercantile locale qui tenait très bien sa place surtout dans certains secteurs tels que le textile, et les produits alimentaires (sucre/thé).

2.1 STRUCTURE SOCIALE URBAINE MAROCAINE D'HIER

Ce qui faut prendre en compte dans cette petite analyse de la stratification sociale du Maroc des années cinquante et soixante, est que l'article sur lequel s'est appuyée cette recherche a analysé spécifiquement la société marocaine urbaine d'entant, jugeant que c'était celle où apparaissait une stratification sociale passible d'être étudiée.

[8] Pr. Adam André à la faculté des lettres et des sciences humaines d'Aix-en-Provence en 1970

[9] Acte d'Algesiras : résultat d'une réunion le 7 Avril 1906, suite à une confrontation diplomatique entre la France et l'Allemagne, le Maroc est placé sous le protectorat de douze puissances européennes dont la France, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne et le Royaume uni. Suite auquel, avec le désistement des autres pays en faveur de la France, le traité du protectorat a été signé le 30 Mars 1912.

- **La bourgeoisie marocaine**

Le royaume a longtemps eu une classe bourgeoise commerçante, et cela remonte à sa plus vieille histoire.

Durant le protectorat et la colonisation (les années quarante), la bourgeoisie nationale avec ses revenus pouvait bénéficier du même niveau de vie de la bourgeoisie européenne, elle en avait même adopté ses habitudes de consommation (habillement, habitation, loisir, moyen de transport, culture...). Cette première génération (par rapport à celle qui viendra après l'indépendance, leurs enfants en l'occurrence), n'était pas « très instruite » mais avait tout de même une bonne connaissance des techniques modernes de crédit, et une conscience que l'avenir était dans l'enseignement moderne bilingue chose qui s'est traduite par l'envoi de leurs enfants à l'étranger pour étudier, ces derniers formeront la futur élite nationaliste marocaine.

Mais la conscience et la prévoyance de cette riche caste avait ses limites. En effet, en adoptant le style de consommation de son paire européen, elle a oublié d'en prendre sa vision et sa force productive.

Ceci va jouer en grande défaveur du pays après l'indépendance. Le bourgeois marocain est un investisseur risquophobe, et n'investit que dans la spéculation à court terme qu'est la pure fonction de marchand, et a repris les commerces laissés par les colons et continué son activité, mais sans jamais penser à faire du lourd investissement.

Et c'est cette classe qui pouvait prendre le relais du colon après l'indépendance et prendre les rennes pour donner lieu à une « révolution industrielle » comme il a été le cas en Europe du 19^{ème} siècle. D'autant plus que ceci était en concordance avec la pensée de l'état marocain qui prônait le libéralisme et l'appui de l'investissement privé.

Devant cette déficience, l'Etat s'était retrouvé agir contrairement à sa propre idéologie en intervenant chaque jour dans l'économie et assumer tout seul ses lourds investissements en industries.

- **La classe ouvrière divisée par deux clivages**

En dessous de cette classe supérieure, il y a une classe ouvrière. Cette dernière comme il a été précisé ci-haut était en grande majorité composée de paysans illettrés.

Le prolétaire marocain était dans le bas de l'échelle sociale, d'un coté et contrairement à la bourgeoisie locale qui arborait une vie similaire à sa pareille européenne, lui, avait un niveau inférieur à celui de son paire français, allemand ou américain.

D'un autre coté, l'ouvrier marocain bénéficie tout de même contrairement aux ouvriers européens du 19^{ème} siècle des révolutions et résolutions déjà discutées, disputées et adoptées par le monde moderne, ce qui fait que l'émergence de cette classe est venue au monde marocain mais dans une ère où son cadrage était déjà prêt, et biensûr il n'en fallait que le modeler à la pâte nationale. On comprend par ici que tous les sujets épineux liés à cette classe tels que : les luttes ouvrières vieilles de 150 ans, conquêtes du syndicalisme, législation du travail, les salaires minimum fixés par les lois, et les journées de travail fixées à 8h/jour, le travail réglementé des femmes et enfants, l'inspection du travail et les primes d'ancienneté, tout cela a été « résolu ».

La venue tardive de cette classe a échappé au despotisme qui lui a été imposé auparavant, et a bénéficié des avancées de la loi du travail dans le monde moderne partant des décrets de l'Allardes de 1791¹⁰[10], en passant par la genèse du droit de travail durant la deuxième moitié du 19^{ème} siècle à la première guerre mondiale et même après. Elle n'aura enfin de compte que la version finale et améliorée du cadre de travail dans lequel elle devrait exercer, sans autant de militance telle qui a été le cas de l'ouvrier européen.

L'émergence d'un commerce moderne relayé par le colon, n'a pas fait disparaître l'artisanat de production locale. Ce secteur concernaient en 1960, 85000 personnes (selon le rapport Martinel datant de cette même époque), dont 77% avaient un revenu moyen inférieur à 400 francs par jour et qui pouvait descendre jusqu'à 38 francs par jour.

Sauf que par leurs techniques traditionnelles, niveau de vie, culture, et attachement aux usages passés, les ouvriers de l'artisanat traditionnel étaient condamnés à rester au sein de la bulle de la société coutumière, et de là à rester loin du salaire minimum légal.

[10] Les décrets d'Allarde des 2 et 17 mars posent le principe de la liberté du travail selon lequel "chaque homme est libre de travailler là où il le désire, et chaque employeur libre d'embaucher qui lui plaît grâce à la conclusion d'un contrat dont le contenu est librement déterminé par les intéressés." Ils suppriment les corporations. <http://www.vie-publique.fr/politiques-publiques/regulation-relations-travail/chronologie/>

En parallèle de cet artisanat traditionnel, un artisanat de réparation et d'entretien coexistait, qui contrairement au précédent donnait vit à une classe ouvrière avec un niveau de vie supérieur à celui de la précédente vu que le revenu moyen était supérieur ou égal au salaire minimum légal en vigueur en 1960.

Contrairement aux ouvriers de l'artisanat traditionnelle, ces ouvriers de l'artisanat avaient un minimum d'instruction, il y en avait même ceux qui avaient fait des écoles professionnelles, et tous ont eu une expérience des techniques modernes. Le mode de vie de cette caste s'approche de celui de l'ouvrier européen, par son ouverture aux idées nouvelles et son attention et écoute des messages des partis progressistes de l'époque.

- **La classe moyenne**

Entre ces deux extrêmes, existait même si peu nombreuse, une classe sociale du juste milieu. Selon le même rapport datant de 1960, elle était composée de fonctionnaires moyens, enseignants, employés, techniciens, commerçants modernes moyens, et quelques ouvriers qualifiés tels que ceux définis dans le dernier paragraphe ici-haut.

Cette classe moyenne se caractérisait par un modernisme résolu dans leur comportement psychosociologique et dans leurs habitudes de vie. Elle doit cette situation aux diplômés surtout ceux de l'enseignement secondaire d'instruction bilingue.

La relative rareté des diplômés à cette époque, a donné à cette classe une importance et une influence dans la société civile.

2.2 STRATIFICATION SOCIALE ET INSTRUCTION/EMPLOI

L'enseignement des années cinquante se percutait contre deux cantons : l'instruction traditionnelle et l'instruction moderne, avec la présence d'un fort taux d'analphabétisme.

Dû à son passé culturel et poids dans la virtuosité scientifique de jadis, la Madrasa archaïque a gardé une place importante dans un Maroc nouveau de par son indépendance. Une instruction qui paraissait plus accessible aux tranches sociales modestes. Celle-ci, présentait une scolarisation monolingue (en arabe) purement théorique, sans aucune formation technique, sa plus grande faille. En effet, cette limite aurait eu gain de cause de ses érudits qui au même titre que les illettrés sont restés bloqués dans le clivage de l'économie traditionnelle, sans pouvoir mettre la main sur un emploi moderne qui nécessiterait des connaissances techniques, et une maîtrise bilingue.

La modernité importée des colons, et même avant par les missionnaires, s'était petit à petit faite sa place dans le Maroc.

La seconde guerre mondiale révolue, l'indépendance acquise, le pays s'est retrouvé en présence d'un autre type d'enseignement : l'école moderne, qui s'est développée petit à petit durant toute cette période d'avant et après guerre.

Ce développement tient son origine dans la portée même de ce type d'instruction durant une époque où tout était d'une importance structurelle pour la levée et marche du pays surtout après son indépendance. En effet, l'école moderne dispensait ses cours en français et en arabe, bilingue, elle était ouverte sur la culture de l'autre et aux nouvelles idées. Elle a permis en l'occurrence à frayer le chemin à ses diplômés vers la classe moyenne, classe qui était du moins rare à cette époque.

Les visionnaires qui ont eu l'opportunité d'aller au-delà de l'enseignement secondaire –notamment, les descendants de la bourgeoisie bénéficiant d'études à l'étranger-, ont eu quant à eux, la porte grande ouverte sur l'accès à la classe « dirigeante ». Etant un nombre restreint, cette catégorie a eu l'opportunité de servir dans la haute administration et dans les offices publics, mais ceci a été aussi encouragé par deux autres points essentiels :

- L'inexistence d'interlocuteurs de leur niveau dans le secteur privé sauf s'il s'agit d'interlocuteurs étrangers
- Absence d'un régime représentatif laissant libre champ à la technocratie

Le Maroc indépendant avait grand besoin de cadres qualifiés pour servir le pays et le relever. Sauf, que comme ce nombre d'élus était bien restreint et que la classe moyenne aussi n'était pas très présente, c'était la prédominance de l'analphabétisme et la main d'œuvre disqualifiée qui régnait.

Ceci et dans la logique des choses impliquait un fort taux de chômage.

Dans le Grand Casablanca de 1958 par exemple, on comptait un citoyen en âge de travailler sur cinq sans emploi. En 1961, la ville s'est vu allouer ses secours à ses chômeurs et miséreux dont le nombre s'était élevé à 165 000 personnes dont 43 000 chefs de familles. Et la situation ne s'en était guère apaisée lors des émeutes de Mars en 1965, provoquées par la vague de licenciements et fermeture d'usines, où le taux de chômage avait pris son envol.

Biensûr depuis cette étape transitoire, le Maroc a pu trouver une stabilité et sérénité surtout après la fin des années quatre vingt suite à l'adoption du plan d'ajustement structurel. Le développement économique continu a eu et a toujours une grande répercussion sur l'évolution de la société nationale. L'analyse qui va suivre est basée sur les enquêtes du HCP s'étalant de 1985 jusqu'à 2007, relatives au revenu et niveau de vie, pour en dégager les spécificités de la classe moyenne marocaine.

3 LA CLASSE MOYENNE MAROCAINE AUJOURD'HUI

Dans la pratique internationale, la distinction de la classe moyenne parmi les autres classes sociales a donné lieu à différentes méthodes et estimations statistiques, qui dépendent de manière très étroite de la structure propre de la hiérarchie sociale et des critères choisis aussi multiples qu'ils soient -tels que l'âge, profession, structure du ménage...etc- mais s'accordent tout de même sur presque le même principe de calcul.

Avant d'étayer les résultats de l'étude du HCP, il est opportun de rappeler la définition concoctée par le commissariat relative à cette classe.

La classe moyenne selon le HCP est constituée des populations dont les dépenses de consommation ou le niveau de revenu se situent dans la fourchette centrale de la distribution sociale de ces indicateurs.

S'étant essayé à appliquer les formules de délimitation de la classe moyenne des pays et organismes étrangers sur les données nationales, par la formule de l'OCDE, on trouve que la classe moyenne se situe entre 75% et 150% du revenu médian par habitant, alors que pour la méthode française extensive, la classe moyenne se trouve entre le second et 9^{ème} déciles du revenu par personne.

Par ailleurs, avec le calcul élaboré par la banque mondiale, la classe moyenne marocaine devrait avoir un pouvoir d'achat compris entre 2\$ et 13\$ par jour qui correspondrait respectivement à 9.76dh et 63.44DH.

En termes de parts dans la population totale et toujours selon ces estimateurs étrangers, la classe moyenne marocaine représenterait 41.8% de la population totale selon l'OCDE, contre 84.1% estimée par la banque mondiale, et 80% selon la méthode extensive de l'INSEE français.

La divergence des résultats ne fait que prouver que ces méthodes étant élaborées à partir de données non spécifiques au Maroc, ne peuvent en aucun cas y être appliquées, et c'est dans cette perspective que le HCP, a élaboré ses propres seuils à partir desquels la classe moyenne marocaine puisse être distinguée des autres catégories sociales. Pour ce faire, il s'est basé sur sont enquête sur les revenus et niveau de vie de 2007, en prenant en compte un échantillon de 7200 ménages, dont 4320 du monde urbain et 2880 du monde rural.

3.1 MÉTHODOLOGIE DE DÉFINITION

La distinction de la classe moyenne parmi les autres classes sociales repose comme on l'a montré plus haut sur deux méthodes.

D'un coté le critère « *auto-identification sociale des chefs de familles* », aussi subjectif de par sa non prise en compte de la stratification objective de la société globale, même si il présente néanmoins l'avantage de la représentativité du vécu de l'individu et de son statut social, la méthode subjective ne prend pas en considération la conceptualisation de sa société dans ses infimes détails, et est jugée insuffisante par la plupart des instances statistiques internationales (exemple : INSEE, USA...etc).

D'un autre coté, on retrouve le critère « le Revenu et le Niveau de vie » qui est le plus considéré, car comme il a été énoncé, en plus de son objectivité il présente un large panel d'avantages dont la particularité de relier la réalité personnelle de l'individu à la réalité de sa société et donc peut donner une image correcte de sa place par rapport aux autres au sein de cette société. Cette méthode se base essentiellement sur¹¹ [11]:

[11] Enquête du HCP de 2007 relative aux revenus et niveaux de vie datant de 2007 sur les classes moyennes

- Le partage statistique de la richesse nationale entre les différentes catégories sociales
- L'identification des segments et caractéristiques socio-économiques et leurs évolutions

La prise en compte de ces deux points essentiels a permis- suivant l'objectif premier de cette étude -, l'établissement d'une stratégie opérationnelle visant l'augmentation de cette catégorie sociale en plus de la consolidation de leur position économique.

Cependant, le HCP s'est essayé aux deux formules, afin d'en tirer le maximum d'informations susceptibles d'être prises en compte dans l'identification factuelle de la classe moyenne marocaine.

3.1.1 L'AUTO-IDENTIFICATION DES MÉNAGES

Avec la méthode subjectif, il a été trouvé qu'un peu plus de la moitié des ménages marocains (55.8% soit 17.2 millions d'habitants) s'auto-identifient entant que classe moyenne, et que dans les 20% des plus riches on retrouve 75% qui s'y auto-identifient et de même pour les 20% des plus pauvres, 37% parmi eux qui admettent y appartenir aussi.

Ce taux cache par contre une toute autre réalité puisque 39.4% de cette dernière catégorie appartient en réalité aux classes pauvre et relativement pauvre, tandis que 3.2% sont de la catégorie controversée : riche et relativement riche.

Se basant toujours sur le critère subjectif, l'étude révèle aussi que tant que le lieu est modeste et avec une moindre disparité sociale apparente, l'auto-déclaration d'appartenance à la classe moyenne est plus importante, ceci est appuyé par un chiffre : 79% des habitants de ces lieux s'autoproclament de classe moyenne. Le biais engendré par cette approche est accentué encore plus avec le fait que l'évaluation des tendances passées en est totalement exclue, ce qui détache complètement le résultat de la réalité surtout qu'une bonne partie aussi bien des riches que des pauvres pense se trouver dans le juste milieu social. La méthode n'a aucune référence passée pour juger de l'évolution de la tendance actuelle, mais une fois de plus elle montre que l'individu égocentrique part toujours de ses propres ressentis pour identifier sa place sociale : le pauvre se sous-estime et se croit plus pauvre qu'il l'est tandis que le riche, gêné par sa richesse refuse de montrer son appartenance à la haute sphère sociale car il en veut plus.

3.2 L'APPROCHE ÉCONOMIQUE DES CLASSES ÉCONOMIQUES

L'approche économique admise par le HCP consiste à situer les classes moyennes dans la fourchette centrale de distribution sociale des revenus ou des dépenses de consommation.

Statistiquement, quand on parle de « centrale » on pense généralement à « la moyenne », sauf que cette mesure a été jugée inappropriée par le HCP vu que les valeurs extrêmes ainsi que les inégalités existantes entre la distribution de revenus et les dépenses en consommation qu'elle met en relief biaisent les limites de cette catégorie, ce qui laisse à opter pour la médiane qui présente un choix plus pertinent, puisqu'elle permet la correction de l'influence des valeurs extrêmes fixant les bornes des fourchettes des classes moyennes et répartie ces dernières en deux groupes de même observations (xi), et s'aligne ainsi sur la méthode des deux pays étudiés plus haut.

Par la « médiane », le HCP est arrivé à délimiter la fourchette à partir de laquelle on peut identifier la classe moyenne au Maroc telle que :

- La borne inférieure correspond à 0.75 fois la médiane des revenus ou des dépenses de consommation (ceci exclut les pauvres, les vulnérables et les très vulnérables se trouvant au-delà du seuil de vulnérabilité¹²[12]), tel que :

$$0,75 \times \text{Taille} \times \text{Revenu médian par personne et par mois (663,1 DH)}$$

Et, pour le calcul à partir des dépenses par ménage par mois :

$$0,75 \times \text{Taille} \times \text{Dépense médiane par personne et par mois (674,6 DH)}$$

[12] Seuil de vulnérabilité au Maroc, le HCP l'attribue selon le nombre des membres d'un ménage, voire : http://www.hcp.ma/Taux-de-vulnerabilite-selon-la-taille-de-menage_a654.html

- La borne supérieure a été expressément fixée à 2.5 fois la médiane supérieure, tel que :

$$2,5 \times \text{Taille} \times \text{Revenu médian par personne et par mois (663,1 DH)}$$

Et, pour le calcul à partir des dépenses par ménage par mois :

$$2,5 \times \text{Taille} \times \text{Dépense médiane par personne et par mois (674,6 DH)}$$

Cela suivant une option extensive, dont le choix se justifie par l'existence d'une distribution inégalitaire des revenus comme il a été spécifié ci-haut. En effet, l'étude du HCP¹³ [13] recèle que :

- 38% des revenus et 33% des dépenses de consommation sont aux 10% les plus aisés de la population
- 27% vivent en dessous du seuil de vulnérabilité avec une part dans l'ensemble des revenus qui s'établit à 11% et une participation dans les dépenses de consommation qui ne dépasse pas les 10% du total des dépenses en consommation.

Contrairement à l'option restrictive, dont résulte une réalité maquillée de la classification sociale de la population qui estime une classe aisée à 37.7% de la population, l'option objective permet de réduire au profit des classes moyennes, la catégorie des ménages aisés ce qui reflète au mieux la réalité de la distribution sociale des revenus au Maroc.

3.3 PRÉSENTATION DE LA CLASSE MOYENNE MAROCAINE

Selon la méthode objective expansive de délimitation des intervalles extrêmes des classes moyennes, 53% de la population totale fait partie de la classe moyenne, soit 16.3 millions de personnes où 59% sont du milieu urbain contre 45% du milieu rural. Ceci relève du fait que l'urbanisation participe au développement de la classe moyenne, puisqu'une corrélation de 67% existe entre ces deux éléments.

3.3.1 PROFIL DE LA CLASSE MOYENNE MAROCAINE EN TERMES D'HÉTÉROGÉNÉITÉ

Les chiffres auxquels a abouti l'étude, démontrent que les classes moyennes ont profité aux côtés de la classe modeste de la hausse du taux brut de scolarisation depuis le milieu des années quatre vingt à 2008, à hauteur de 15.2%.

L'évolution de ce taux a impliqué la prédominance des chefs de familles scolarisés dans les ménages de classe moyenne. Ainsi, on relève que les chefs de familles ayant effectué un cycle fondamental ont un revenu moyen de 4.990 DH, celui des chefs de familles avec un niveau secondaire de 6.975 DH, de 13.033 DH pour les chefs de familles de classe moyenne ayant fait des études supérieures, contre seulement 4.356 DH, pour les chefs de ménage non scolarisés.¹⁴ [14]

A coté du niveau scolaire, l'étude a identifié aussi d'autres spécificités de cette classe, telles que ses aspects hétérogènes seront spécifiés ici-bas et ce, à partir de plusieurs critères partant du revenu moyen par ménage par mois jusqu'au taux de chômage la touchant.

En termes de revenu moyen par ménage et par mois, on relève que :

Etant donné que le revenu moyen désigne le montant autour duquel l'ensemble des revenus ne s'écartent que faiblement, pour notre cas on remarque que :

- 28% de la classe moyenne fait partie de la catégorie supérieure, dont le revenu est supérieure à la moyenne nationale qui elle, est établi à 5308 DH

[13] Intervention de M. Ahmed LAHLIMI ALAMI, Haut-Commissaire au Plan, Rabat, 19 Mai 2009, lien : http://www.hcp.ma/Intervention-de-M-Ahmed-LAHLIMI-ALAMI-Haut-Commissaire-au-Plan-Rabat-19-Mai-2009_a830.html

[14] <http://www.infomarc.net/economie/23527-le-revenu-mensuel-moyen-par-menage-marocain-seleve-a-pres-de-5300-dirhams-hcp.html>

- 42% de la classe moyenne fait partie de la catégorie intermédiaire dont le revenu est compris entre la médiane du revenu national qui est égale à 3500 DH, et la moyenne du revenu national (5308 DH).
- 30% de la classe moyenne appartient à la catégorie inférieure qui correspond aux revenus inférieurs à la médiane nationale soit les moins de 3500 DH par mois et par ménage.

En termes de structure socioprofessionnelle :

La structure professionnelle désigne l'appartenance à un corps de métier précis, ici l'étude s'est référée à six catégories :

Tableau 1. Les sources socioprofessionnelles de la composition classe moyenne

Catégorie socioprofessionnelle	Part dans la classe moyenne totale	Part dans la classe moyenne modeste totale	Part dans la classe moyenne aisée totale
Employés, artisans, ouvriers qualifiés des métiers de l'artisanat	63%	26.1%	10.9%
Rentiers, retraités et inactifs	58.6%	26.7%	14.7%
Cadres moyens, commerçants, intermédiaires financiers	56.3%	12.6%	31%
Ouvriers agricoles et non agricoles	48.6%	48.4%	3%
Exploitants agricoles	40.2%	53.2%	6.6%
Cadres supérieurs et professions libérales	19.5%	4%	76.5%

Source : *Elaboré à partir des données statistiques de l'enquête du HCP de 2007 relative aux revenus et niveaux de vie datant de 2007 sur les classes moyennes*

Le tableau affirme que les niveaux de formation et de qualification participent largement à la création de la classe moyenne. Aussi, le gap existant entre le niveau de revenu et la condition de vie participe à l'hétérogénéité socioprofessionnelle de la classe moyenne. Toutefois, le HCP a stratifié la classe moyenne en grandes catégories de métiers et on a recensé la représentativité selon la catégorie de la classe moyenne. (Voir tableau ci-dessous)

Tableau 2. Structure socioprofessionnelle de la classe moyenne

	Part dans la classe moyenne totale	Part dans la catégorie inférieure	Part dans la catégorie intermédiaire	Part dans la catégorie supérieure
Employés, conducteurs d'installation, artisans, ouvriers qualifiés des métiers de l'artisanat	29.4%	-	42%	28%
Rentiers, retraités, et inactifs	26%	27%	-	32%
Exploitants agricoles	16.2%	35%	-	21%
Ouvriers	16.1%	38%	-	18%
Commerçants, cadres moyens, intermédiaires financiers	11.5%	23%	77%	
Cadres supérieures, professions libérales	0.8%	-	-	75%

Source : *Elaboré à partir des données statistiques de l'enquête du HCP de 2007 relative aux revenus et niveaux de vie datant de 2007 sur les classes moyennes*

On remarque que les catégories « employés, conducteurs d'installation, artisans, et ouvriers qualifiés des métiers de l'artisanat » et « rentiers, retraités et inactifs » prédominent la classe moyenne, alors que « les cadres supérieurs et les

professions libérales » n'en représentent même pas les 1% mais qui, tout de même présentent 75% de la catégorie supérieure de la classe moyenne. D'un coté encore, la classe moyenne intermédiaire est dominée par la catégorie « Commerçants, cadres moyens, intermédiaires financiers » alors que la première catégorie qui est la plus représentative de la classe moyenne totale n'y est présente qu'à hauteur de 42%.

Alors que de l'autre coté, la catégorie ouvrière est la plus présente dans la catégorie inférieure de la classe moyenne à hauteur de 38% contre seulement 27% et 23% pour respectivement les catégories « Rentiers, retraités, et inactifs » et « Commerçants, cadres moyens, intermédiaires financiers ».

En termes d'activités

L'élargissement des classes moyennes est positivement corrélé à la tertiarisation de l'économie, sauf que l'étude relève que 48% d'actifs occupés de la classe moyenne travaillent majoritairement dans le secteur secondaire (61%), en coexistence avec 43.7% de personnes inactives composées de : femmes au foyer, étudiants, retraités et rentiers, personnes âgées et infirmeset autres, et 8.2% de chômeurs.

Par rapport aux autres catégories sociales, la classe moyenne est plus touchée par le chômage, puisque 14.6% des concernés en font partie- surtout les diplômés qui en représentent 31.7% -, que les classes modestes et aisées qui respectivement, en sont touchées respectivement à 10.9% et 10.4%.

Le fléau prédomine surtout dans le milieu modeste urbain (à 24%) et à peine existant dans le milieu rural aisé (à 2.8%). Avec une petite diminution en 2007 par rapport à 2001, passant de 14,8% à 14,1%. La baisse du taux de chômage a bénéficié durant cette période à l'ensemble des actifs compte tenu de leurs niveaux de scolarisation:

- Le taux de chômage des « sans niveau scolaire », est passé de 8,1% à 7,4%,
- De 27,5% à 23,5% pour les diplômés de niveau moyen,
- Et pour les diplômés de niveau supérieur, de 37,0% à 31,9%.

3.3.2 PROFIL ECONOMIQUE DES CLASSES MOYENNES

Le poids économique de la classe moyenne dans la population est mesurable à partir de ses revenus et ses postes de dépenses. Ainsi, pour ce qui est du revenu, l'étude du HCP relève que la classe moyenne dispose par ménage et par mois un revenu moyen composé du salaire, des transferts, des entreprises individuelles agricoles et non agricoles et des rentes, tels que:

Tableau 3. La composition du revenu de la classe moyenne

Sources du revenu	La part dans le revenu	Milieu urbain	Milieu rural
Salariat	44.5%	52.7%	27.7%
Entreprises individuelles agricoles et non agricoles	30.3%	19.3%	53.2%
Transferts	13.3%	13.8%	12.2%
Rentes	9.4%	11.4%	5.2%

Source : Elaboré à partir des données statistiques de l'enquête du HCP de 2007 relative aux revenus et niveaux de vie datant de 2007 sur les classes moyennes

On remarque qu'en milieu urbain le salaire représente la source première de revenu (52.7%), alors qu'en milieu rural, il s'agit plutôt des entreprises individuelles agricoles et non agricoles qui en constituent la part principale.

Dans une moindre mesure, les rentes ne contribuent qu'à hauteur de 9.4% dans le revenu total surtout au milieu rural où elle n'en représente que 5%.

Pour ce qui est des dépenses, on relève que la classe moyenne consomme les deux tiers de son revenu en alimentation et habitat, et moins que cela en transports et communication où est conduit 9% du revenu. Il est à noter que ce dernier poste de dépense est plus important chez la classe moyenne aisée où il consomme jusqu'à 19% de leur revenu. L'étude affirme aussi qu'entre 1985 et 2007, la structure des dépenses des classes moyennes a été marquée par:

Tableau 4. Variation du poids des dépenses dans le revenu de la classe moyenne en 2007 par rapport à 1984

Poste de dépense	Variation en % en 2007 par rapport à 1985
Transport et communication	+ 100%
Hygiène et soins de santé	+ 68,8%
Enseignement, loisir et culture	+ 44%
Transferts, tabac, impôts et taxes	+ 56,3 %
Habillement	- 54,2%
Equipement ménager	- 31,4%
Alimentaire	- 13,9%

Source : *Elaboré à partir des données de l'étude de 2008 du HCP*

Ainsi, dépendamment de la sous-catégorie de la classe moyenne, on trouve que le revenu de la classe moyenne supérieure est plus important que l'ensemble de ses dépenses de consommation de 8%, ce qui lui laisse une marge suffisamment large pour épargner, tandis que pour la catégorie intermédiaire le revenu égale sa consommation, ses ressources donc couvre tout juste l'ensemble de ses dépenses, alors que pour la classe moyenne modeste le revenu est inférieur de 12% de ses dépenses, elle consomme plus que ce qu'elle est en mesure de se payer, cette carence a peut être comblée par un endettement, chose à vérifier.

3.3.3 L'ENDETTEMENT CHEZ LA CLASSE MOYENNE

Les données remises par le HCP, relèvent que dans sa globalité la classe moyenne a beaucoup recours au crédit, et ceci dans une fréquence plus rapide par rapport aux autres classes sociales. Les ménages endettés sont estimés à 31% de la classe moyenne totale, où :

- 26.8% appartiennent à la catégorie inférieure
- 30% appartiennent à la catégorie intermédiaire
- Et 34.8% appartiennent à la catégorie supérieure.

D'où on relève que la catégorie supérieure est celle qui est la plus endettée de la classe moyenne, mais durant l'intervalle [1999-2007] l'endettement a connu une évolution variable dépendamment de la sous-catégorie de la classe moyenne puisque la catégorie modeste s'est endettée à 25% plus qu'avant 1999, tandis que les catégories moyennes et aisées respectivement à 33.55% et 23.5%.

Cette augmentation correspond aussi à l'augmentation du poids démographique de la classe moyenne durant [2001-2007] de 3.8% et celle de leur poids économique de 1.9%.

Cette endettement se compose généralement en crédit à la consommation courante, crédit immobilier et à l'équipement et moyen de transport, telle que:

Crédit à la consommation courante à hauteur de 59%

- Catégorie inférieure 71.2%
- Catégorie intermédiaire 55.8%
- Catégorie supérieure 54.6%

Crédit immobilier à hauteur de 25.1%

- Catégorie inférieure 16%
- Catégorie intermédiaire 26.7%
- Catégorie supérieure 29.3%

Et le crédit à l'équipement ménager et moyen de transport à hauteur de 15.9%

- Catégorie inférieure 12.8%
- Catégorie intermédiaire 17.5%
- Catégorie supérieure 16.1%

Ces types d'objet de crédit renvoient automatiquement à la remarque relevée par le département américain d'économie et des statistiques dans son étude sur la classe moyenne et qui attribue à cette dernière un panel d'aspirations qu'on retrouve en grande partie ici, entre autres :

- Le besoin d'acquisition immobilière : avoir un toit, un chez soi et se délasser du poids de la location ou autre forme d'engagement envers des tiers
- Le besoin d'équipement : étant donné le niveau d'instruction de cette masse, son aspiration à la modernité est forte et cherche à se payer un confort domestique
- Le besoin de transport : l'acquisition d'un moyen de transport est devenue une nécessité pour la liberté de se déplacer et l'indépendance vis-à-vis du transport commun. Cette liberté ouvre plusieurs champs d'exploitation d'où la plus importante est la recherche de l'emploi et travailler même loin de chez soi. Les opportunités deviennent géographiquement accessibles à cette classe.

A partir de ces données, on peut confirmer qu'en effet, même avec de différents environnements, les classes moyennes continuent à partager les mêmes besoins et objectifs.

Cependant, on remarque que quand la classe moyenne s'endette, elle a plutôt recours aux établissements non institutionnels surtout quand il s'agit du crédit à la consommation où la demande à ce type d'institution représente 70% du total des crédits, alors que pour les lourds crédits à long terme (crédits immobiliers) la classe moyenne s'orientent plutôt auprès des établissements institutionnels où 38.4% des crédits octroyés sont en leur faveur.

A cet effet, les chiffres révélés par l'étude du HCP montrent confirmer fortement l'engouement de la classe moyenne vers l'acquisition immobilière, d'ailleurs :

- 68% de la classe moyenne résident dans des maisons modernes, dont 63% en sont propriétaires
- 15% habitent dans des appartements dont 68% en sont propriétaires
- 1,3% dans des villas dont 59% en sont propriétaires
- Et enfin, 8% dans des maisons traditionnelles (propriétaires : 58,2%) et 6% dans un habitat sommaire avec des taux de propriété respectifs de 58.2% et 75%

Etant donné, que c'est l'un des postes budgétaires les plus importants de la classe moyenne, le taux de propriété est important pour toutes les sous-catégories confondues. Sauf que la classe moyenne ne se rue pas sur le même type de logement. En effet, l'enquête montre qu'elle est présente dans plusieurs formes d'habitat et n'en partage pas forcément un type précis.

Enfin, il ressort de l'étude que la classe moyenne marocaine a des similarités avec les classes moyennes américaines et françaises. Elle en partage les ambitions, et est influencée et gonflée par les mêmes facteurs : le niveau d'instruction, le revenu et le niveau de vie.

De la particularité, il se trouve que les classes moyennes marocaines ont pris du temps pour se former contrairement dans les sociétés développées. La prédominance du monde rural et de l'analphabétisme ont dû attendre les faits économiques et politiques pour que surgissent une classe parmi la classe élitiste et la classe modeste. Durant sa première ère, la formation ou plutôt l'accès à la classe moyenne se faisait grâce à l'instruction du niveau secondaire.

Ce facteur s'est depuis développé et renforcé avec d'autres pour permettre sa ou leur formation, vu qu'actuellement on distingue trois sous-catégories de la classe moyenne. Le revenu et le niveau de vie en plus de l'instruction deviennent les facteurs les plus indicatifs sur cette caste.

D'après les dernières données sur lesquelles s'est appuyé le HCP pour fonder son intervention, la classe moyenne marocaine est majoritairement propriétaire de son toit, mais elle s'endette beaucoup surtout pour sa consommation courante, et ceci dans un rythme beaucoup plus rapide que celui de l'évolution de son revenu, ce qui indique son importante fréquence de consommation. Ainsi, il s'agirait plutôt et selon les chiffres d'une caste endettée, d'une instruction intermédiaire et concentrée en grande partie dans le milieu urbain.

4 CONCLUSION

La littérature économique ne donne pas une définition théorique de la classe moyenne mais néanmoins, admet la construction de couches sociales. Bien que grand nombre des théories anciennes ne parlent que des deux extrêmes : la riche et la pauvre, même le grand Karl Marx ne pas identifiée la classe moyenne entant que telle mais en tant que « petite

bourgeoise », mais avec l'évolution des mœurs et du développement politico-économique, elle est arrivée à se frayer un chemin et se faire une place imposante dans la société moderne.

En effet, l'apparition de cette mi-classe et l'importance qu'elle a prise, l'ont rendu un gage de modernité et de développement des sociétés avancées, ceci appuyé par des théories telles que celles relatives aux classes sociales en forme de sablier¹⁵ qui reflètent une société à très forte disparité sociale : l'existence d'extrémités domine versus une classe moyenne très faible ou quasi-inexistante, et la société modèle en forme de montgolfière, où les inégalités sociales sont très faibles avec une importante classe moyenne, comme la structure sociale de la société Tunisienne qui compte selon l'étude de l'AFDB¹⁶ [16], 89.5% de la population totale.

Selon la même étude, la classe moyenne africaine ne cesse d'augmenter en volume (350 millions d'individus soit 34% de la population totale en 2010), et plus fortement dans l'axe nordique du vieux continent. Cette expansion tient son origine dans l'évolution favorable de plusieurs indicateurs comme la baisse du taux de vulnérabilité, l'amélioration de la gouvernance, la croissance économique...etc. Ce gonflement accompagne une tendance mondiale, et dans une frénésie continue puisque selon une étude éditée par l'OCDE¹⁷ [17], la classe moyenne mondiale passera de 1.8 milliards de personnes en 2009, à 3.2 milliards en 2020, et à 4.9 milliards en 2030. Cette augmentation sera engendrée par l'Asie dont la classe moyenne représentera 66% de la classe moyenne mondiale contre seulement 28% en 2009.

Les exemples pris en considération dans ce travail, présentent ces mêmes tendances, et partagent comme on l'a noté des similarités. Quelle que soit son origine, la classe moyenne n'a pas une connaissance précise sur sa place dans l'échelle sociale dans l'environnement auquel elle appartient, elle a toujours les mêmes préoccupations : avoir une maison, une voiture, scolariser ses enfants, ...sa vie se résume à planifier et épargner pour répondre à ces besoins.

Cependant, les divergences sont plutôt liées à divers paramètres. Tout d'abord, excepté les Etats Unis d'Amérique, aussi bien la France que le Maroc parlent des classes moyennes.

Ce « s » du pluriel vient de la définition même donnée à la classe du juste milieu, comme on vient de le voir, tandis qu'en parle d'une unique tranche moyenne dans la société américaine, on distingue dans les deux autres pays, entre une classe moyenne inférieure, c'est le moyen pauvre, la classe moyenne intermédiaire ou le moyen « moyen » et finalement la classe moyenne supérieure qui, autrement dit le moyen riche.

Cette sous-stratification admet que chacune des sous-catégories a ses propres seuils d'identification, de seuil de vulnérabilité et tendances qui, même communes vont différer par leur degré de la classe moyenne inférieure, à l'intermédiaire et supérieure.

S'en suit, la nature de l'échantillon et de sa taille. Les USA ont reposé leur étude sur un échantillon qui a pris en compte les formes d'engagement familial les plus répandues dans son territoire, avec un intérêt porté sur les deux types de familles les plus communes à leur société. Le travail donne un aperçu très complet sur la nature de l'échantillon et les spécificités sociales, ce qui rend la lecture plus fluide et le renvoi d'idées rapide.

L'étude du CREDOC, s'est beaucoup penchée sur divers enquêtes et études de l'INSEE et d'elle-même, où chacune est relevée d'un ou plusieurs échantillons à la fois, donc il n'y a pas un échantillon spécifique à l'étude qui a fait l'objet de tout son questionnement, et ne nous donne pas ainsi une idée sur la structure familiale qui a compté le plus pour cette recherche.

Toujours dans la même inquiétude, l'étude du HCP s'est basée sur un échantillon dont la taille n'est pas vraiment représentative de la population effective (7200 ménages pour 32 272 974 habitants). En plus de cela, dans sa prise en compte du profil socioprofessionnel on ne voit pas les fonctions issues du secteur informel ou une référence à son étude à ce sujet, sachant que selon cette même source¹⁸[18], il s'agirait de 2,216 millions emplois en 2007, contre 1,902 millions en 1999, soit une création nette de 314 169 emplois au cours de la période, qui représente tout de même 14.3% du PIB national.

[15] Alain Lipietz, *politicien et économiste français, dans sa représentation de la stratification sociale en France*

[16] AFDB : *african development bank, chief economic complex, the middle of the pyramid : dynamics of the middle class in Africa, Market Brief, April, 20, 2011*

[17] Kharas, Homl (2010), « *The emerging middle class in developing countries* », *Development Centre Working papers, No.285, OCDE édition*

[18] HCP, *enquête nationale sur le secteur informel 2007 : les principaux résultats, le 8 Décembre 2009*

Enfin, ce modeste travail permet tout de même d'avoir une vision globale sur la classe moyenne nationale, comparée à d'autres classes moyennes, et à partir des carences relevées dans les sources sur lesquelles on s'est appuyées nous dirigeront vers les points à prendre en compte dans l'étape à venir qu'est l'enquête spécifique à cette catégorie pour en dégager les composantes et origines du risque crédit.

REFERENCES

- [1] Intervention de M. AHMED LAHLIMI ALAMI, Haut-Commissaire au Plan, Rabat, 19 Mai 2009, lien : http://www.hcp.ma/Intervention-de-M-Ahmed-LAHLIMI-ALAMI-Haut-Commissaire-au-Plan-Rabat-19-Mai-2009_a830.html
- [2] HCP, Enquête nationale sur le secteur informel 2007 : les principaux résultats, le 8 Décembre 2009
- [3] AFRICAN DEVELOPMENT BANK, CHIEF ECONOMIC COMPLEX, The middle of the pyramid : dynamics of the middle class in Africa, Market Brief, April,20,2011
- [4] KHARAS, HOML (2010), « The emerging middle class in developing countries », Development Centre Working papers, No.285, OCDE edition
- [5] NICOLE LAURIN-FRENETTE, Classes sociales et pouvoir : les théories fonctionnalistes, Les Presses de l'Université de Montréal, 1978, édition électronique réalisée, 360 pages, page 43, Un document produit en version numérique par Mme Marcelle Bergeron, bénévole Professeure à la retraite de l'École Dominique-Racine de Chicoutimi, Québec et collaboratrice bénévole, Site web: http://www.geocities.com/areqchicoutimi_valin
- [6] VILFREDO PARETO, Traité de sociologie générale, p. 1430.
- [7] U.S. CENSUS BUREAU, Current Population Survey, Annual Social and Economic (ASEC) Supplement and ESA calculations, 2009.
- [8] CHRISTOPHE CHARLE, « Les "classes moyennes" en France. Discours pluriel et histoire singulière (1870-2000) », Revue d'histoire moderne et contemporaine, vol. L, n° 4, oct.-déc. 2003.
- [9] INSEE, Les revenus et le patrimoine des ménages, INSEE Références, novembre 2006, sur Internet : http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/revpmen06f.pdf
- [10] CAMILLE LANDAIS, « Les hauts revenus en France (1998-2006) : une explosion des inégalités ? », Mimeo, Ecole d'Economie de Paris, 2007, sur Internet : <http://www.jourdan.ens.fr/~clandais/documents/htrev.pdf>
- [11] http://www.hcp.ma/Taux-de-vulnerabilite-selon-la-taille-de-menage_a654.html
- [12] <http://www.census.gov/hhes/www/poverty/threshld/thresh08.html>
- [13] <http://www.vie-publique.fr/politiques-publiques/regulation-relations-travail/chronologie/>
- [14] <http://www.infomaroc.net/economie/23527-le-revenu-mensuel-moyen-par-menage-marocain-seleve-a-pres-de-5300-dirhams-hcp.html>